Coordination du personnel para- médical

Domaine : Soins paramédicaux

Appellations

- Coordinateur des activités paramédicales
- Surveillant de service paramédical
- Cadre de santé de service paramédical
- Surveillant chef de service paramédical

Accès au métier

Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme paramédical complété par une expérience professionnelle dans le domaine. Des vaccinations prévues par le code de santé publique sont exigées.

Conditions d'exercice

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'établissements médicaux(hôpital, clinique,...) en contact avec des patients et en relation avec différents intervenants. Elle peut s'exercer en horaires décalés, les weekends, jours fériés, de nuit et être soumise à des astreintes ou des gardes.

Activités de base

• Compléter les supports de suivi d'activité et les transmettre aux services concernés • Définir les modalités de fonctionnement du service selon le projet de soin de l'établissement de santé • Informer le patient, l'entourage sur le fonctionnement du service et apporter un appui technique au personnel • Planifier l'activité du personnel soignant et contrôler l'application des procédures d'hygiène, de sécurité, de vigilance sanitaire • Suivre la gestion du service (restauration, nettoyage, stocks de produits médicaux, ...) et mettre en place si nécessaire des actions correctives

Compétences de base

• Législation sociale • Règles d'hygiène et d'asepsie • Techniques de prévention et de gestion de conflits

Activités spécifiques

• Coordonner l'activité d'une équipe -Techniques d'animation d'une équipe • puériculture • soins infirmiers